

Un regard exploratoire sur la situation agricole et rurale méditerranéenne

Sébastien Abis

La population rurale au Maghreb demeure élevée (environ 40 %) mais le décrochage des campagnes avec les zones urbaines s'amplifie

Agriculture et développement rural durable sont plus que jamais liés dans les stratégies politique et économique des pays du Maghreb

La libéralisation des échanges agricoles est l'une des questions les plus sensibles de la coopération euroméditerranéenne

Proposer un diagnostic en dynamique de la situation agricole et agro-alimentaire au Maghreb est un exercice complexe mais nécessaire. Complexe, car cet examen révèle des caractéristiques parfois contrastées entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Nécessaire, parce que l'agriculture y joue un rôle stratégique dans les équilibres sociétaux en étant située au croisement des interactions économiques, politiques, territoriales et culturelles. L'objectif est donc ici de présenter un panorama volontairement sélectif de l'agriculture au Maghreb pour ouvrir le débat sur la perspective désormais annoncée d'une libéralisation des échanges agricoles de ces pays avec l'Union européenne (UE).

Dimension socio-économique et agro-commerciale

La dimension socio-économique de l'agriculture au Maghreb est incontournable. La population rurale demeure élevée (42,6 % au Maroc, 41,3 % en Algérie et 36,5 % en Tunisie) et son niveau de vie dépend fortement de celui des récoltes. Le décrochage entre les espaces ruraux et les villes s'imprime dans de lourdes disparités économiques et structurelles. Aujourd'hui, deux-tiers de la population pauvre au Maghreb vivent dans les cam-

pagnes. Outre le sous-emploi, ces zones sont caractérisées par l'analphabétisme (qui touche 60 % des ruraux marocains) et la déscolarisation, la précarité, les bas niveaux de salaires et de qualification des travailleurs, de mauvaises conditions de travail et l'absence de réglementations régissant l'activité salariée. Qui plus est, ces populations rurales se trouvent dans des situations de vulnérabilité croissantes, soumises à la pluriactivité (alternance de l'emploi agricole avec un travail salarié sur un chantier ou dans une usine en ville) et subordonnées aux transferts privés qu'assure leur famille résidant en ville ou à l'étranger. A ces difficultés se superpose un déficit en infrastructures collectives qui handicape les zones rurales du Maghreb, en particulier au Maroc où plusieurs indicateurs sont bas : seuls 56 % de la population rurale y dispose d'un accès à l'eau potable (contre 82 % en Algérie et 58 % en Tunisie), 71 % ont l'électricité (contre 98 % en Algérie et 95 % en Tunisie) et 44 % bénéficient d'un accès aux soins (contre 81 % en Algérie et 62 % en Tunisie).

Malgré ces conditions, le secteur agricole demeure pourvoyeur d'emplois, mobilisant toujours un tiers des salariés marocains et environ 25 % des actifs en Tunisie et en Algérie. L'agriculture structure donc fortement les économies maghrébines : sa participation à la formation du PIB s'élevait en 2003 à 11,1 % en Algérie, 12,9 % en Tunisie et 18,3 % au

Maroc. Cependant, cette corrélation entre croissance agricole et performances économiques demeure extrêmement dépendante des aléas climatiques, notamment pour le royaume chérifien. En Algérie, le bouclier que procure la rente pétrolière atténue les effets économiques d'une mauvaise année agricole, même s'il convient de ne pas minorer l'importance de l'agriculture dans la création de richesses nationales. Enfin, quoiqu'en baisse relative, les dépenses alimentaires restent de loin le principal poste de consommation au Maghreb, avec en moyenne 30 % à 40 % du budget des ménages.

Sur le plan agro-commercial, la situation est très variée entre les trois pays, quoique tous présentent un niveau de protection élevé de leurs marchés agricoles. Pour le Maroc, le blé reste le premier produit d'importation, suivi du sucre et des huiles alimentaires. Au niveau des exportations, ce sont les agrumes (50 %) et les conserves de fruits et légumes (30 %) qui dominent. Malgré les restrictions imposées par l'UE, la tomate marocaine « se concentre » massivement aux portes du détroit de Gibraltar. Concernant la Tunisie, les principaux produits d'importations sont les céréales (35 %), les huiles de graine (11 %) et le sucre (8 %). Mis à part les produits de la pêche et les dattes, l'huile d'olive, « or vert » de la Tunisie, constitue le premier produit d'exportation : la production oléicole assurant

en 2004 environ 52 % du total des exportations agro-alimentaires du pays, devenu ainsi le troisième exportateur mondial d'huile d'olive derrière l'Espagne et l'Italie. Quant à l'Algérie, la structure de ses importations agricoles reste dominée par les céréales (25 %) et le lait (14,5 %), tandis que ses principales exportations sont les dattes, le vin et les pommes de terre.

Par ailleurs, il s'avère que la part agricole dans le volume total des exportations diverge nettement entre les pays du Maghreb. Si en moyenne, elle oscille autour de 10-11 % au Maroc, elle se situe autour de 6 % en Tunisie, mais ne représente que 0,2 % en Algérie. Inversement, la part des produits agricoles dans les importations totales de l'Algérie peut atteindre jusqu'à 25 % comme en 2002, contre 12 % à 15 % ces dernières années au Maroc et 9 % à 11 % en Tunisie. Enfin, l'orientation géographique des échanges agro-alimentaires montre que c'est la Tunisie qui diversifie le mieux ses approvisionnements et ses exportations, atténuant progressivement la polarisation de son commerce agricole sur l'UE.

Malheureusement, sous l'effet d'une pression démographique galopante et d'une productivité agricole insuffisante, la sécurité alimentaire des pays du Maghreb s'est terriblement dégradée au cours des dernières décennies. En 1965, l'Algérie couvrait 143 % de ses besoins alimentaires contre... 1,8 % simplement en 2003. Moins dramatique, ce taux reste volatile au Maroc et en Tunisie, mais se situe en moyenne dans une fourchette tout aussi inquiétante entre 40 % et 60 %. Résultat, le ratio des exportations agricoles sur les importations agricoles a été divisé par quatre au Maghreb entre 1965 et 2003. Parler d'effondrement stratégique pour la sécurité alimentaire de la région n'est donc pas exagéré. Avec une superficie agricole utile limitée (3 % du territoire), l'Algérie assure 75 % de ses besoins alimentaires grâce aux importations. Seule la rente pétrolière permet aujourd'hui à ce pays de cicatrifier les impacts de son krach alimentaire.

Si les marchés maghrébins sont marqués par des déficits importants sur les produits de base (céréales, lait, viandes), de fortes disparités s'observent

toutefois entre les pays quant aux disponibilités alimentaires par habitant. La Tunisie connaît le taux le plus faible en matière de sous-alimentation, avec 1 % de sa population, contre 5,26 % en Algérie et 6,44 % au Maroc. Mais en 2002, le Maghreb compte encore 3,8 millions de malnutris. En outre, l'analyse des modes alimentaires dévoile que les tunisiens sont ceux qui consomment le plus de légumes, de fruits, de viandes et de poissons. Il convient enfin de mentionner l'émergence au Maghreb d'une tendance lourde de conséquence : celle d'une occidentalisation des modes de consommation, s'alignant, par mimétisme, sur le modèle nord-américain. Or ce phénomène peut s'accompagner de risques sanitaires, à commencer par la détérioration de la qualité alimentaire de la ration.

Agriculture et développement rural

Au Maghreb, comme partout ailleurs, le lien entre agriculture et développement rural est fondamental. Au cours des décennies 1980 et 1990, les zones rurales ont particulièrement été affectées par les programmes d'ajustement structurel qui furent appliqués. Des politiques de développement rural ont été instaurées tandis que l'exode vers les villes s'amplifiait. Cette période coïncide avec une précarisation accrue des conditions de vie pour les populations rurales au Maghreb, en dépit de mesures de solidarité comme le programme « 26-26 » créé en 1993 en Tunisie. Par la suite, l'entrée dans le XXI^e siècle exige que soient adoptées des stratégies de développement rural où apparaisse la notion de durabilité. Celles-ci tentent de résoudre les grands défis que sont la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi, les fractures sociales et territoriales et la dégradation de ressources fragilisées comme l'eau. Ces politiques de développement rural durable, que le programme MEDA soutient, sont généralement construites autour de quatre axes stratégiques : améliorer les conditions de vie en amplifiant les infrastructures de base, diversifier les ac-

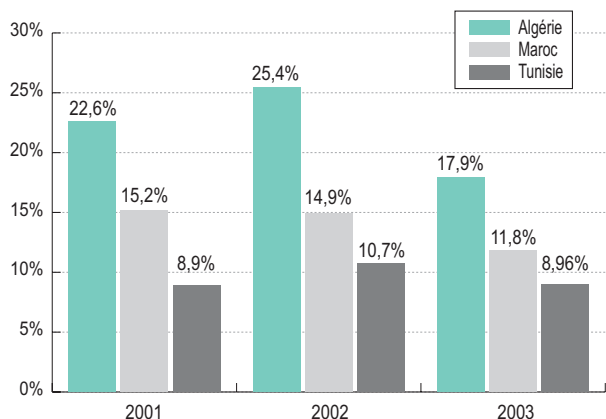
Présentation du CIHEAM

Le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962. C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui 13 Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie). Le CIHEAM se structure autour d'un secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse). Actuellement, Mouïin Hamze et Bertrand Hervieu sont respectivement président et secrétaire général du CIHEAM. Le CIHEAM s'impose comme une référence dans son domaine d'activité : l'agriculture et l'alimentation en Méditerranée.

tivités pour stimuler l'emploi rural, protéger les ressources naturelles et renforcer le rôle des acteurs locaux (communes, associations, entreprises publiques et privées, coopératives) dans la gestion et la conduite de ces politiques. Agriculture, développement rural et durabilité sont donc intimement liés dans cette perspective, qui introduit le paradigme écologique dans les stratégies politique et économique.

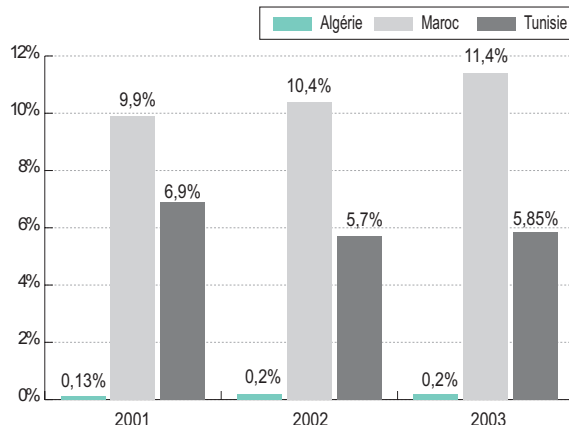
Cette évolution vise à répondre aux pressions de plus en plus fortes qui s'exercent au Maghreb sur l'environnement. Les terres arables sont doublement fragilisées par l'érosion croissante des sols (désertification, mauvaises pratiques agricoles) et la raréfaction des terres. Dans ce contexte, l'eau apparaît au cœur des problématiques agricoles et environnementales de la région. Ressource rare et limitée, elle pourrait rapidement devenir le premier obstacle à la production d'une quantité suffisante d'aliments et ainsi se retrouver au centre de tensions politiques et socio-économiques majeures. Car une carence en eau bride les capacités de production agricole. Or cette dynamique sera d'autant plus préoccupante si elle se conjugue dans les espaces où se cumulent pauvreté et raréfaction des ressources hydriques. Le Maghreb est clairement exposé à ce type de scénario. L'eau s'y épuise et les sites dédiés à la construction de barrages feront prochainement défaut. Ni l'augmentation du tourisme ni le processus de littoral-

Part des importations agricoles au Maghreb



Source : CIHEAM (Rapport annuel MedAgri 2005)

Part des exportations agricoles au Maghreb

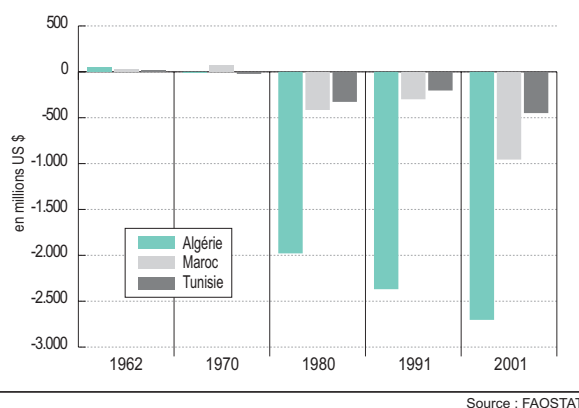


Source : CIHEAM (Rapport annuel MedAgri 2005)

sation ne favorisent une préservation durable des ressources en eau. Or des travaux de prospective sur la demande en eau montrent que les besoins en 2025 seront plus importants en Algérie et au Maroc, pour des raisons d'approvisionnement domestique chez l'un et des impératifs agricoles pour le second. Excepté en Algérie, l'agriculture demeure en effet le premier utilisateur en eau : l'irrigation compte aujourd'hui pour 90 % de la demande au Maroc et pour près de 82 % en Tunisie. La raréfaction des ressources en eau combinée à la croissance démographique et à l'augmentation des niveaux de vie sont des changements majeurs que le secteur agricole devra subir.

Dernière caractéristique majeure à prendre en compte, la dualité du secteur agricole au Maghreb. Aux industries agro-alimentaires performantes aspirées par la mondialisation (à titre d'exemple, les sociétés Cévitel en Algérie, Poulina en Tunisie et l'ONA au Maroc) font écho de multiples exploitations de petites tailles qui parsèment le milieu rural. Ainsi, se côtoient d'un côté de grandes entreprises à forte intensité capitaliste utilisant des moyens modernes de production sur des terres fertiles et parées à la libéralisation des échanges et, de l'autre, de nombreuses petites exploitations de subsistance occupant l'espace rural sans capacité d'ac-

Evolution du solde du commerce agricole au Maghreb de 1962 à 2001



Source : FAOSTAT

cès à la propriété foncière et produisant essentiellement pour l'autoconsommation. Si le scénario d'une intégration économique euroméditerranéenne peut se jouer avec les premières, nul doute que les secondes, désarmées face à la concurrence, seront particulièrement exposées par l'ouverture des marchés et la libéralisation programmée des échanges agricoles.

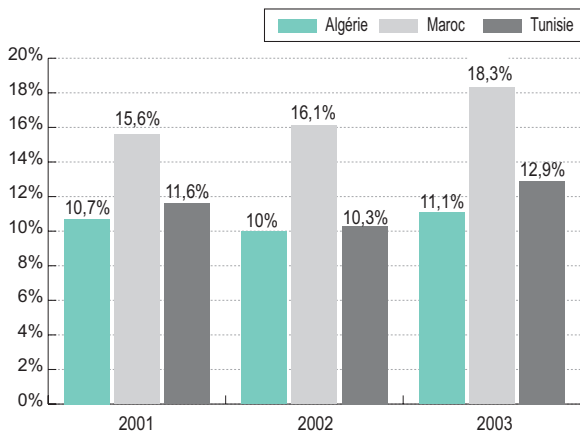
Libéralisation agricole

C'est pourquoi la question de la libéralisation agricole constitue l'une des problématiques les plus sensibles de la coopération euroméditerranéenne. Malgré des progrès significatifs en matière de libéralisation

des échanges commerciaux et industriels, à travers la mise en place des accords d'association, le secteur agricole reste un domaine sacrifié dans le partenariat euroméditerranéen. Une partie du conflit commercial entre les deux rives du bassin provient d'une compétition parfois basée sur les mêmes productions agricoles (huile d'olive, fleurs, fruits et légumes). Il a fallu attendre novembre 2003 pour que soit organisée à Venise la première conférence euroméditerranéenne des ministres de l'Agriculture, dont les préconisations

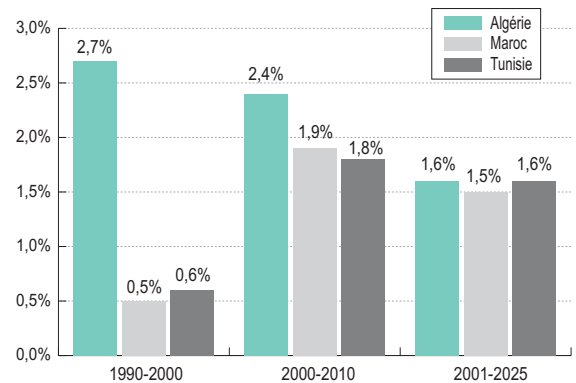
se sont déclinées autour de trois grandes composantes : le renforcement du développement rural, la promotion de la qualité des produits agricoles et le lancement d'actions concrètes dans le domaine de l'agriculture biologique. Mais les difficultés rencontrées pour insérer le volet agricole au sein des accords d'association a encouragé certains pays partenaires méditerranéens à diversifier leurs stratégies d'alliance. En signant en 2004 un accord de libre-échange global avec les Etats-Unis (car n'excluant aucun secteur, à commencer par l'agriculture), le Maroc a surpris des européens toujours frileux à l'idée d'entamer les négociations agricoles. Les relations agro-commerciales sont pourtant asymétriques : quand le Maroc assure 37 % de ses importations depuis l'UE et y réalise 64 % de ses exportations, il

Part du PIBA dans le PIB au Maghreb



Source : CIHEAM (Rapport annuel MedAgri 2005)

Evolution et prospective de croissance de la production agricole au Maghreb (1990-2025)



Source : Plan Bleu Rapport 2005

n'importe qu'à hauteur de 6 % depuis les USA, où ses exportations agro-alimentaires ne dépassent pas les 3 %.

En 2005, les travaux menés pour relancer le partenariat réintroduisent la question agricole dans l'agenda euro-méditerranéen. Un Comité de suivi pour la « Feuille de route euroméditerranéenne sur l'agriculture » est instauré par Bruxelles. Surtout, l'UE décide d'ouvrir des négociations avec ses partenaires méditerranéens afin d'accroître la libéralisation des échanges de produits agricoles et de la pêche, tant frais que transformés. Cette action figurera au cœur de la politique européenne de voisinage et les négociations, progressives et bilatérales, porteront sur l'ensemble des produits et sur des aspects non commerciaux, tels que le développement rural, les entraves techniques aux échanges ou les normes de qualité. Toutes ces décisions sont rappelées dans le Programme de travail sur cinq ans adopté le 28 novembre 2005 lors du Sommet de Barcelone. Toutefois, ce processus ne dépend pas exclusivement de l'évolution des relations euroméditerranéennes : la libéralisation des échanges agricoles en Méditerranée s'inscrit dans le cadre plus large des cycles de négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce. La réforme en cours de la politique agricole commune de l'UE pèsera également sur le contexte de libéralisation en Méditerranée.

Dans le cas des pays du Maghreb, une libéralisation complète du secteur

agricole et agro-alimentaire avec l'UE devrait se traduire, sur le plan commercial, par une diffusion renforcée sur leurs marchés des produits stratégiques comme les céréales, le lait et les viandes. En retour, les agriculteurs du Sud devraient pouvoir bénéficier d'une réduction des contingents imposés par l'UE aux importations d'huile d'olive, de fruits et de légumes, qui présage cependant une concurrence attisée entre les producteurs des deux rives de la Méditerranée. Plusieurs études et modèles ont montré que l'ouverture des marchés aurait probablement un impact négatif sur les structures agricoles du Maghreb. Une libéralisation trop rapide pourrait y créer un choc social et territorial aux retombées imprévisibles. Soit-disant vertueux, le cycle entre libéralisation des échanges et développement se révèle bien souvent impuissant à sortir certaines populations de la pauvreté, à commencer par les communautés rurales, plus exposées à l'insécurité alimentaire. Faute d'anticipation, les conséquences d'une libéralisation soudaine des échanges agricoles pourraient donc être dévastatrices pour le Maghreb, où certains facteurs crisogènes s'épaissiraient : baisse de l'emploi rural et exode vers les villes, extension de zones urbaines anarchiques où se télescoperaient appauvrissement, chômage et frustration, creusement des déséquilibres entre l'arrière-pays et le littoral, augmentation des migrations. Simultanément, les extrémismes politiques

et religieux pourraient prospérer sur le désespoir et le malaise social.

A l'image du bassin méditerranéen, le secteur agricole au Maghreb n'a pas qu'un simple rôle alimentaire : il intervient également dans la distribution spatiale et les transformations du monde rural ainsi que dans les équilibres socio-économiques. Au-delà des questions purement économiques et commerciales, d'autres dimensions sont donc à prendre en compte si l'on souhaite aborder la question agricole dans sa globalité, telles que les risques phytosanitaires ou les enjeux environnementaux. D'où un immense défi rural au Maghreb, qui demande non seulement de diversifier les activités économiques dans les campagnes mais aussi de maîtriser l'accélération des mutations sociales, culturelles et territoriales. Comment promouvoir en Méditerranée une libéralisation progressive des échanges agricoles qui soit à la fois mesurée et équilibrée sans pour autant provoquer de multiples chocs pour les sociétés du Sud ? C'est par la dimension de son esprit partenarial, impliquant un bénéfice égal et mutuel entre les parties prenantes, que la grandeur du projet euroméditerranéen pourra s'apprécier. En matière agricole, seule l'approche graduelle et négociée dans un rapport gagnant-gagnant semble dessiner une trajectoire raisonnable. Car en Méditerranée, l'exigence de compétitivité doit faire alliance avec le développement durable et responsable de la région. ■